INFO 396 « NON au 19 mars »

SPECIAL 26 MARS 1962 à ALGER

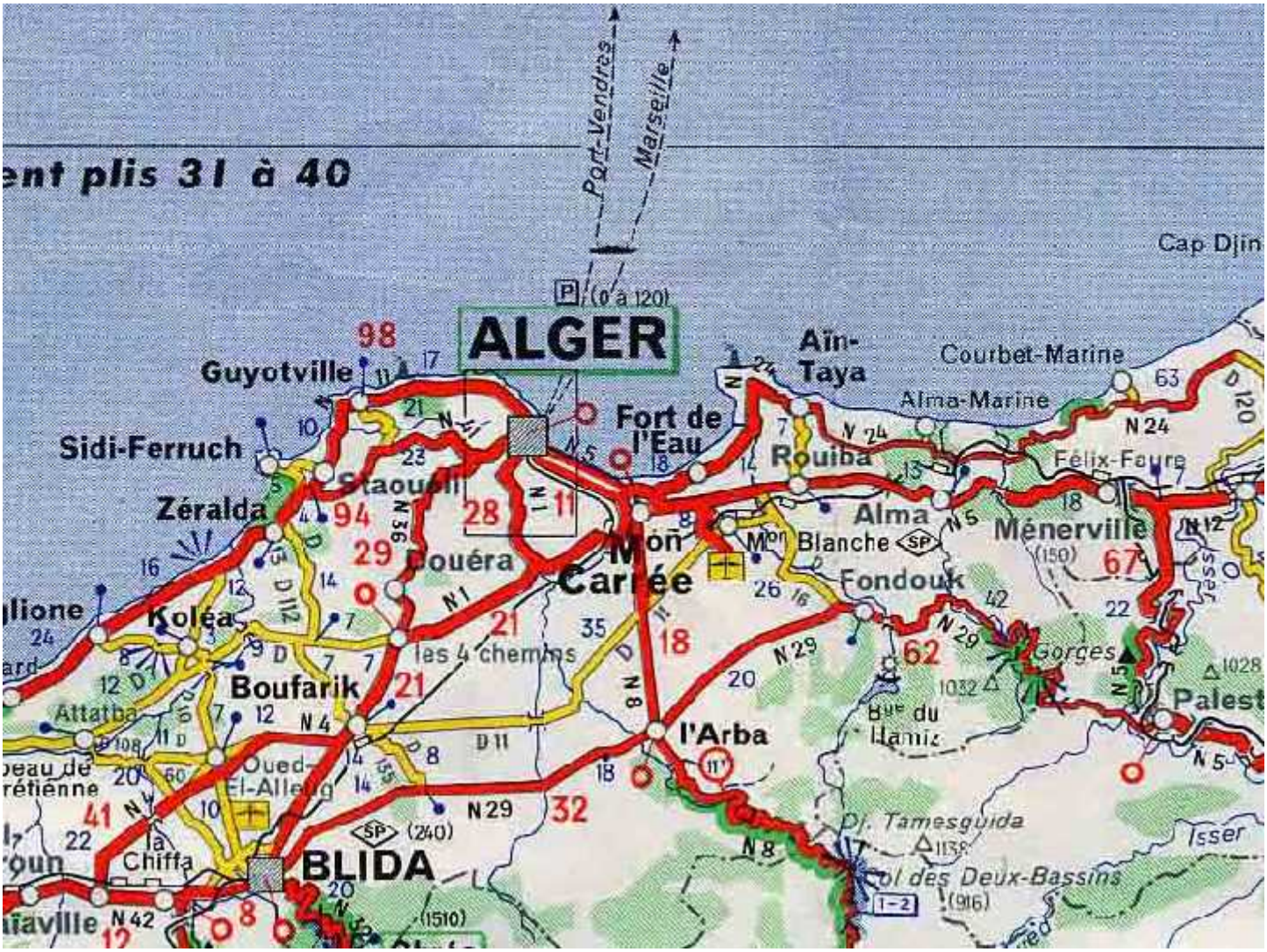

PREAMBULE :

A l'époque, les faits provoquent une émotion immédiate, tant en Algérie qu'en France : l'armée est stigmatisée, la population européenne est traumatisée. Pourtant, il semblerait qu'aucune commission d'enquête officielle n'ait jamais été créée pour éclaircir les faits et les responsabilités dans ce drame.
Aujourd'hui, pratiquement 56 ans après, cette tuerie qui porte très pudiquement le nom de « *fusillade de la rue d'Isly* » est toujours entourée d'oubli, de silence, de rumeurs, de contre-vérités et de non-dits.
Pourquoi et comment un tel massacre a-t-il pu arriver ? Dans quel contexte s'inscrit-il ? Quelle « *mécanique a pu conduire à ce que certains observateurs ont estimé inéluctable* » ?

CHRONOLOGIE des FAITS du mois de MARS 1962 :

7 mars : Algérie : ouverture des négociations d'Evian.
18 mars : Algérie - France : Accords d'Évian accordant l'indépendance à l'Algérie et stipulant le cessez-le-feu pour le lendemain 19 mars : Le Sahara est intégré à l'Algérie. La délégation française est conduite par Louis JOXE.
19 mars : Algérie, au lendemain des accords d'Évian, entrée en vigueur du cessez-le-feu en Algérie qui ne sera pas immédiatement respecté ni par le FLN, ni par l'OAS. Un référendum est annoncé le jour même pour le mois d'avril alors que Ahmed Ben Bella et ses compagnons sont libérés.
21 mars : L'OAS proclame dans un tract que « *les forces françaises sont considérées comme troupes d'occupation en Algérie* ».
22 mars : Des activistes armés prennent le contrôle de Bab el Oued. Ils transforment cette partie d'Alger en un énorme Fort Chabrol, attaquent des camions militaires et tuent 7 soldats du contingent en patrouille, qui ne veulent pas rendre leurs armes. Il s'agit de BELMILOUD Saïd, DOUTRE Daniel, FRANCOIS Philippe, GRASSET Jean, NOGRETTE

Robert, OUDIN Roger, SECU Messaoud. Les circonstances précises sont méconnues mais la tentative d'armer sa MAT 49 d'un soldat musulman paniqué, qui fit claquer la culasse de son arme, serait à l'origine de cette tragédie.

23 mars : Algérie : début du blocus, de Bab El-Oued. De violents combats éclatent dans le quartier de Bab El-Oued à Alger : 20 morts.

26 mars : Algérie : fusillade de la rue d'Isly : quatre mille *Pieds-Noirs* manifestent pacifiquement près du quartier populaire de Bab El-Oued à Alger pour leur apporter un soutien et approchent de la grande poste par la rue d'Isly, lorsqu'à 15 heures un soldat d'un barrage de l'armée française ouvre le feu sur la foule. Il est suivi par les autres militaires paniqués. La fusillade qui va durer douze minutes fait officiellement 46 morts (56 selon d'autres sources) et 150 blessés (200 blessés selon d'autres sources).

Vendredi 23 Mars 1962, le général de Gaulle écrit à son premier ministre, Michel DEBRE, une brève missive :

« Mon cher Premier Ministre,

Tout doit être fait sur-le-champ pour briser et châtier l'action criminelle des bandes terroristes d'Alger et d'Oran. Pour cela, j'ai, sachez-le, entièrement confiance dans le gouvernement, dans le haut-commissaire de la République et dans les forces de l'ordre. Veuillez le dire aux intéressés. Bien cordialement. Charles de Gaulle ».

Le jour même, la transmission et l'exécution de cet ordre sera chose faite.

CONSEIL DES MINISTRES

Le général de Gaulle au gouvernement :

La question capitale est de briser par tous les moyens et de réprimer impitoyablement l'insurrection armée qui se développe dans les deux plus grandes villes d'Algérie

M. Tricot nommé délégué du Haut-Commissaire

Une lettre du président de la République au premier ministre

Mesures individuelles

Des cours martiales ont été constituées à Oran et à Alger

BAB EL OUED : FORT CHABROL ? (***Auteur Préfet Vitalis CROS***)

En novembre 1961, Roger Frey, ministre de l'intérieur, nomme Vitalis CROS préfet de police à Alger, dans une période très tendue. De fin 1961 à juillet 1962, il doit gérer la transaction de l'Algérie vers l'indépendance avec le commandant Azzedine, assurer le maintien de l'ordre avant et après le référendum sur l'indépendance et contenir à la fois le FLN et l'OAS qui multiplient les attentats. Voici son récit :

« Le 22 mars (jour de la réunion d'adieux de Jean MORIN) j'arrivai à 17 heures précises au Palais Carnot.

A peine avais-je eu le temps de serrer la main, autour de moi, aux participants à la réunion habituelle de maintien de l'ordre qu'une puissante explosion nous assourdit et nous projeta les uns contre les autres dans un déferlement de plâtras et d'objets divers, et dans un nuage de poussière tel que personne ne voyait plus rien.
Les journaux du haut de l'escalier, enlevés le matin et mystérieusement remis en place, dissimulaient une confortable charge de plastic dont la mise à feu était réglée sur le moment où, la préfecture étant vidée de son personnel, commençait notre réunion quotidienne.

[Ndlr : ***Deux hélicoptères et quatre chasseurs T6 ont mitraillés sans arrêt les toits des maisons. Les perquisitions se succèdent, les appartements sont saccagés.]***

Il fut immédiatement décidé de continuer à faire fonctionner les services avec 170 bureaux détruits ou endommagés. Vers 21 heures, toutes les dispositions étaient prises, mais le calme était loin de régner à l'extérieur.

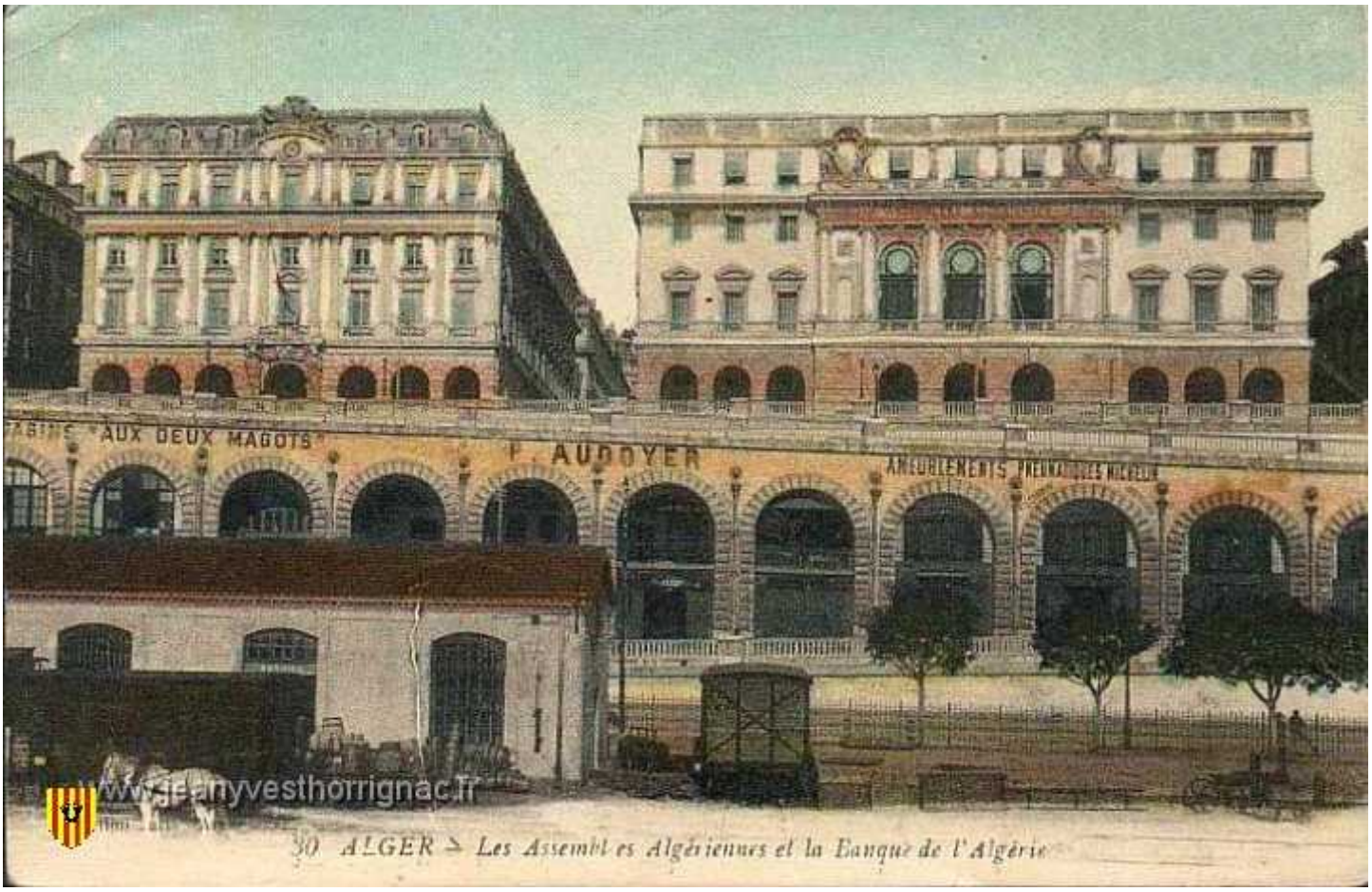

Le Palais Carnot subissait une attaque en règle, avec armes automatiques, et toute sortie était pour le moins incommode. Nous avons bénéficié ce jour-là, mes compagnons et moi, pendant la traversée d'Alger, d'un beau feu d'artifice. Un peu avant notre passage, au tunnel des facultés, une unité de gendarmes mobiles venait de repousser une violente attaque dont l'OAS faisait, le lendemain, des gorges chaudes. Le défi des insurgés se précisait.

Le 23 mars au matin, le passage avenue de Bouzaréa, à Bab-el-Oued, d'un camion transportant tout à fait pacifiquement un détachement de jeunes soldats du contingent fut une occasion recherchée par l'OAS d'appliquer sa décision du 20, qui prescrivait de considérer, à compter du 22 mars, les forces de l'ordre, militaires ou non, comme « *l'armée de l'ennemi* ». Une fusillade nourrie, venant des fenêtres, fit en quelques secondes 16 victimes, dont 5 morts, parmi les soldats français.
Le couvre-feu permanent fut décidé sur-le-champ et un dispositif de bouclage de tout le quartier (50.000 à 70.0000 habitants) fut décidé. Les renforts arrivèrent toute la journée et, à 17 heures, la fusillade était générale. Deux hélicoptères et quatre chasseurs

survolèrent Bab-el-Oued. Les premiers lançaient des grenades lacrymogènes pour faire appliquer le couvre-feu, quant aux avions ils faisaient des tirs d'intimidation dans la mer (ndlr : *les terrasses ont été mitraillées par qui ?*)

Ainsi commença l'affaire du bouclage de Bab-el-Oued, où les contrôles, maison par maison, appartement par appartement, devaient durer cinq jours.
Tous les éléments actifs de l'OAS étaient sur place avec toutes les armes dont disposait l'organisation à Alger, et la journée du 23 mars fut vraiment le « *bataille de Bab-el-Oued* ».

Après 18 heures, les forces de l'ordre étaient maîtresses du terrain et poursuivaient méthodiquement les perquisitions. Seule la mise en place tardive – et inexpliquée – d'un élément de bouclage, à l'ouest, permit à un certain nombre de commandos de s'enfuir en désordre en emportant avec eux la presque totalité des armes lourdes.

Perquisitions et saisies d'armes

Le bilan de la journée était de 15 tués et 77 blessés parmi les forces de l'ordre. Il fut bien difficile d'évaluer les pertes des insurgés, mais on peut penser qu'elles furent de l'ordre de 20 tués et 60 blessés.

Blocus total du quartier Bab-el-Oued avec des blindés équipés d'armes lourdes de guerre.

Dès le 24, l'isolement de Bab-el-Oued était total. 8.000 téléphones furent coupés et en liaison avec la croix rouge une sortie fut organisée de minuit à 7 heures pour recueillir les blessés. Les ambulances circulaient dans le périmètre, en accord avec le ''maire'' d'arrondissement, que je reçus à plusieurs reprises, mais personne ne voulut les utiliser et trois blessés seulement furent amenés à l'hôpital Mustapha : les cliniques du quartier bouclé faisaient le reste en vertu de cet axiome que « *l'OAS soigne ses blessés seule* ». C'est ce qu'elle à fait.

On touchait le fond de la rage et du désespoir quand une manifestation de solidarité au monument aux morts eut lieu (24 mars 1962). Comme cela se passait en dehors du quartier chaud, six personnes furent autorisées, en présence des forces de l'ordre, à déposer une gerbe…

Les perquisitions, saisies d'armes et arrestations se poursuivirent à l'intérieur du périmètre, le 24 et le 25, et la fièvre, déjà au sommet, augmentait encore. Nous espérions que les contrôles, malgré le couvre-feu permanent et le bouclage très strict, se dérouleraient sans autre problème, d'autant que la journée du 23 avait marqué la primauté des forces de l'ordre, qui avait gagné la « *bataille de Bab-el-Oued* » et obligés les commandos OAS les plus violents à fuir.

[Aide de la population extérieure]

Le dimanche 25 mars, nous fûmes frappés par le nombre de personnes venues autour du bouclage pour tenter de fraterniser avec la troupe, et il fallut instaurer une zone interdite pour éviter les incidents : cela fut fait dès midi, après une réunion rapide des responsables. L'après-midi du dimanche 25 mars fut relativement calme et après une rapide visite des lieux, chacun put prendre un peu de repos. Une réunion des préfets était prévue à ROCHER-NOIR, chez le nouveau haut commissaire (qui venait de prendre ses fonctions) pour le lendemain 26 mars, à 10 h 30. La détente relative du 25 mars au soir nous apporta tout au plus l'inquiétude de l'indéfini, mais le calme était sans doute plus apparent que réel.

ORGANISATION ARMEE SECRETE N° 34 XCM/I2

Secteur Orleans Marine

Le cessez le feu de Mr. DE GAULLE ne signifie pas le cessez le feu de la FRANCE.

NOTRE GUERRE COMMENCE.

ORGANISATION ARMEE SECRETE

Secteur Orleans Marine N° 35 CEP/I2

Les forces de l'ordre, gendarmes mobiles, C.R.S. et unités de quadrillage sont invitées à se refuser à toute action dans le secteur délimité par la caserne PELISSIER, la caserne d'ORLEANS, Climat de FRANCE et St. EUGENE.

48 heures de réflexion sont laissées aux Officiers, Sous-Officiers et soldats qui, à partir du jeudi 22 Mars 1962, à 0 heure seront considérés comme des troupes au service d'un gouvernement étranger.

O.A.S.

La journée du 26 mars commença comme les autres….

Vers 8 h 15, l'assistant militaire m'appela pour me dire qu'il avait l'impression qu'une manifestation se préparait en vue de protester contre le bouclage. Des tracts avaient été distribués ; il en aurait un bientôt. Je ne prêtai pas de prime abord, une attention particulière à cette information, mais j'eus envie de voir un peu la rue et m'avancer à pied sur quelques centaines de mètres. Je sortis donc, suivi d'un des membres de l'escorte, harnaché comme un fantassin.
Les quelques passants rencontrés montraient le visage inquiet et blafard que nous connaissions bien, avec ses yeux vides où brillaient de temps en temps des éclairs de terreur, de haine ou de tristesse désespérée.
Une voiture arriva. Nous montâmes sans avoir vu un seul porteur de tracts. Tout cela m'inquiétait, je me reprochai d'avoir été trop peu attentif au téléphone et de n'avoir pas posé assez de questions. Je ne tarderais pourtant pas à être fixé puisque nous allions à la caserne d'Orléans.

Le général de corps d'armée (*ndlr : AILLERET*) était déjà là quand nous arrivâmes, ainsi que tous mes collaborateurs civils et militaires.

La séance de travail commença tout de suite. On nous montra les tracts. C'était manifestement sérieux. Le titre était « *Halte à l'étranglement de Bab-el-Oued* » et toute la population était convoquée pour 15 heures.

(*Ndlr : le voici :…*

ORGANISATION DE L'ARMEE SECRETE

26 MARS 1962

ZONE ALGER SAHEL

O.A.P.P./ 11

HALTE A L'ETRANGLEMENT DE BAB EL OUED

- Une monstrueuse opération, sans précédent dans l'histoire, est en cours depuis trois jours à ALGER : on affame cinquante mille hommes, femmes, enfants, vieillards, encerclés dans un immense ghetto, pour briser leur volonté de demeurer Français.
- On leur coupe l'eau, les vivres frais, les moyens de communiquer avec leurs proches dans l'espoir de leur arracher par la force, par la lassitude, par la famine par l'épidémie ou par tout autre moyen, ce que le Pouvoir est incapable d'obtenir autrement : l'adhésion de Bab el Oued et de chacun de nous à la politique de trahison qui consiste à livrer notre pays à ceux qui nous égorgent depuis sept ans et ont tué vingt mille soldats français.
- Nous ne laisserons pas perpétrer ce génocide . La population entière du Grand-ALGER se portera ce Lundi 26 Mars à partir de 15 heures, - secours de Bab el Oued : drapeaux en tête, sans aucune arme, les habitants de Maison-Carrée, d'Hussein-Dey, d'El-Biar, ect rejoindront ceux du Centre pour gagner, à partir du [illegible] un cortège ordonné, le cordon qui isole " le Ghetto" de Bab El Oued.
- A la face du monde, dans une immense manifestation de SOLIDARITE, nous démontrerons notre volonté unanime de demeurer Français sur une terre Française et de lutter jusqu'au bout contre l'oppression sanguinaire du pouvoir fasciste.

NOTA - IL VA DE SOI QUE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION SE METTRA EN GREVE A PARTIR DE 14 HEURES.

Nous restâmes un moment silencieux, mais il fallait réagir vite. Il était clair que l'interdiction de la manifestation s'imposait. Je tins pourtant à relire le tract avant de demander l'avis de chacun.
Tout cela ne nous empêcha pas de penser, en un éclair, à ce que l'interdiction comportait de conséquences possibles dans le climat insurrectionnel du moment.
Une affaire comme celle-là pouvait réunir 400.000 à 600.000 manifestants. Dans ce cas-là, il n'y a de possible que l'alternative interdire ou "contenir". Or il était impossible de risquer le déferlement vers le bouclage, car l'OAS voulait à l'évidence, le faire sauter… et rendre caducs les accords du 18.

C'était son jeu. La mise en œuvre de l'interdiction impliquerait l'emploi probable de moyens puissants, du fait même que l'OAS faisait "sa guerre"…
La question du dispositif à mettre en place, des sommations et de la publicité de l'interdiction fut traitée – dans le peu de temps dont nous disposions – avec un soin particulier. Des communiqués, rapidement rédigés passèrent à la radio toutes les demi-heures. Ces communiqués furent ainsi diffusés dans la rue par des voitures à haut-parleurs automatiques ou portatifs. Enfin, on sait comment les rumeurs allaient vite à Alger.
Si j'insiste un peu sur l'interdiction de la manifestation du 26 mars 1962 à Alger, c'est qu'elle a été niée froidement après coup, même par des gens sensés *(ndlr : La déclaration Algérie Française a été également froidement oubliée….)*. Je me dirigeais donc vers ROCHER-NOIR pour prendre contact avec le haut-commissaire (*ndlr : FOUCHET*) qui prenait ses fonctions pendant que les mesures prises s'exécutaient.

Sur la route moutonnière longeant la mer, le trafic était nul. La prise de contact avec le nouveau représentant de la France fut excellente. Nous fûmes de retour à la caserne d'Orléans vers 13 h 15 et le calme était total à Alger.

Maintenant que tout était en place, que les décisions étaient irréversibles, que nous avions fait quelque chose, le moral était moins mauvais. Je pensais à CAMUS et à LAURIOL : « *Jamais la France n'a pu faire appliquer sa loi en Algérie.* »
Faudrait-il, aujourd'hui, la faire appliquer en pleine insurrection et dans les pires conditions ? Et pourtant, comme nous aurions voulu, ce jour-là, avoir l'esprit plus libre, être sûrs que les paroles, les communiqués de raison, les appels au calme, avaient pénétré les esprits ! Mais le désespoir dominait tout et ils étaient d'une tragique bonne foi tous ces gens à qui on avait peu à peu fait croire que si chaque français tuait dix musulmans, le problème serait résolu. Ils en arrivaient même à se réjouir déjà de la destruction des écoles et des hôpitaux, de la mort des gendarmes, des CRS, et des soldats français.
« *Si nous devions partir, il ne restera rien…* »…

Ndlr : ***A ce stade de l'hémiplégie il est indispensable de rappeler quelques "prestigieuses citations" :***

SAÏDA : « Moi vivant, jamais le drapeau du FLN ne flottera sur ALGER ! »

« Le 6 juin 1958 à Mostaganem : « *Vive l'Algérie française !* » (avec une hésitation dans la voix qui sera elle aussi coupée au montage) ; à Oran cependant un incident se produit : la foule clamant également « *Vive Soustelle !* » (l'ancien Gouverneur Général) de Gaulle s'écrie violemment « *Taisez vous !* »

« Trois millions et demi d'hommes et de femmes d'Algérie, sans distinction de communauté et dans l'égalité totale, sont venus des villages de toutes les régions et des quartiers de toutes les villes apporter à la France et à moi-même le bulletin de leur confiance. Ils l'ont fait tout simplement sans que nul ne les y contraignent et en dépit des menaces que des fanatiques font peser sur eux, sur leurs familles et sur leurs biens. Il y a là un fait aussi clair que l'éclatante lumière du ciel. Et ce fait est capital… pour cette raison qu'il engage l'une envers l'autre et pour toujours l'Algérie et la France » (De Gaulle - Discours de Constantine en Algérie, le 5 octobre 1958, après les résultats du Référendum du 28 septembre 1958)

« D'ailleurs, j'ai bluffé, mais la 1ère armée, c'étaient des nègres et des Africains [soldats de l'*Armée d'Afrique*]. La division Leclerc a eu deux mille cinq cents engagés volontaires à Paris. En réalité, j'ai sauvé la face, mais la France ne suivait pas… Je ne serai pas au pouvoir… Qu'ils crèvent ! C'est le fond de mon âme que je vous livre : tout est perdu. La France est finie, j'aurai écrit la dernière page ». (Conversation entre De Gaulle et Pompidou le 11 juillet 1950 sur la 1re armée française de 1944–45)

« L'indépendance, c'est la clochardisation. » (de Charles de Gaulle - Extrait d'un Discours - 10 mars 1960)

« Qu'est-ce que les Arabes ? Les Arabes sont un peuple qui, depuis les jours de Mahomet, n'ont jamais réussi à constituer un Etat… Avez-vous vu une digue construite par les Arabes ? Nulle part. Cela n'existe pas. Les Arabes disent qu'ils ont inventé l'algèbre et construit d'énormes mosquées. Mais ce fut entièrement l'œuvre des esclaves chrétiens qu'ils avaient capturés… Ce ne furent pas les Arabes eux-mêmes… Ils ne peuvent rien faire seuls. » (Charles de Gaulle, cité par Cyrus Sulzberger, *Les derniers des géants*, Ed. Albin Michel, 1972).

« Certes au temps où la colonisation était la seule voie qui permît de pénétrer des peuples repliés dans leur sommeil, nous fûmes des colonisateurs, et parfois impérieux et rudes. Mais au total, ce que nous avons, en tant que tels, accompli laisse un solde largement positif aux nations où nous l'avons fait. » (Charles de Gaulle, Mémoires d'espoir**).**

NDLR : Il est vrai que sur le tard, il déclare aussi ceci :

« Vous croyez que le corps français peut absorber dix millions de musulmans, qui demain seront vingt millions et après-demain quarante? Si nous faisions l'intégration, si tous les Arabes et les Berbères d'Algérie étaient considérés comme Français, comment les empêcherez-vous de venir s'installer en métropole, alors que le niveau de vie y est tellement plus élevé? Mon village ne

s'appellerait plus Colombey-les-Deux-Églises, mais Colombey-les-Deux-Mosquées. » (Charles de Gaulle *(rapporté par Alain Peyrefitte) / Le 5 mars 1959)*

« *Suite V. CROS*…Et, en fait, à partir de 13 h 45, il se confirma que la manifestation risquait d'être gigantesque. Les hélicoptères commençaient à signaler les attroupements : tout le monde était dans la rue, et sur 300 Km² que représente Alger, lentement, inexorablement, le fourmillement des ''promeneurs'' se dirigeait vers les points de rassemblement. Les départements voisins donnaient dans la mesure où leurs ressortissants avaient pu échapper au contrôle des ''pénétrantes ''.

Tout était prêt et les barrages étaient en place à 14 heures.

Après 14 heures, la salle ''opérations'' était devenue une véritable ruche et les messages arrivaient à jet continu.
Les attroupements commençaient à devenir compacts et il ne restait plus qu'à les disperser pour éviter leur jonction prescrite par l'OAS. Les hélicoptères furent rapidement mis en action et le rassemblement du square Bresson disparut très vite, après le jet de grenades lacrymogènes.

C'était rassurant car le square Bresson était le point de rassemblement le plus proche de Bab-el-Oued et la dernière étape vers le bouclage. Mais les nouvelles se bousculaient.
Tout se passait à peu près bien du côté de Maison-Carrée, du Ruisseau, d'Hydra, d'El-Biar, où les attroupements se résorbaient sans difficulté.

[Il y a bien quelques barrages, mais qui s'écartent devant la foule. Rien n'est fait pour dissuader les manifestants de continuer leur marche. Le piège est bien organisé. Le 4ème régiment de tirailleurs a été acheminé exprès pour accomplir le sale boulot!]

Pendant ce temps, le barrage de la place de la Poste, côté rue d'Isly, subissait l'assaut de la foule. Certaines femmes manifestaient leur agressivité sous les formes de la fraternisation et tentaient de maîtriser les soldats en les embrassant. Le barrage céda sous la pression et une compagnie de tirailleurs fut envoyée en renfort, par la rampe Bugeaud, vers la rue d'Isly. Tout semblait se passer sans heurts et quand l'hélicoptère jeta des grenades lacrymogènes sur la place de la poste, la dispersion commença comme ailleurs.
Et puis, à 14 h 30, des tirs furent signalés dans ce secteur. On tirait, par-derrière des fenêtres de la rue d'Isly, puis de la rue Alfred Lelluch, enfin de la rampe Bugeaud, dans le dos des soldats occupés à rétablir le barrage. Trois soldats français tombèrent….
(*Ndlr : cette version des faits est niée par une multitude de témoins*).
-« Ils créent l'incident pour faire croire que l'hélicoptère tire sur la foule », dit un lieutenant. Il était 14 h 40.
La place devait être dégagée en 10 minutes, et il ne restait que les victimes et ceux qui leur portaient secours…

« ***Nous avons des ordres de ne pas vous laisser passer*** **! » lança le lieutenant OUCHENE à un petit groupe de jeunes gens « *Partez !* » répétait inlassablement désormais, des sanglots dans la voix.**

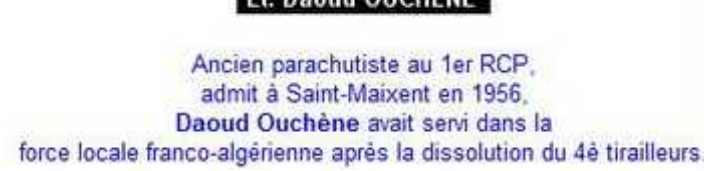

A 14 h 50, un régiment d'infanterie tenant les facultés et la rue Michelet essuya le feu automatique venant d'immeubles de la rue Michelet, de la rue Charras, de l'avenue Pasteur et du boulevard Berthezène. Il n'y eut pas de victimes parce que la riposte, bien dirigée vers les fenêtres d'où partaient les tirs, n'atteignit personne et eut le double effet de calmer les agresseurs et de disperser les manifestants.
A 14 h 55, le groupement de CRS tenant le barrage du "Maurétania" subit le feu des armes automatiques ou individuelles utilisées par six individus, dont une femme, mêlés à la foule, puis d'autres coups de feu venant des fenêtres des immeubles environnants. Il

y eut un CRS tué et 3 blessés. La riposte fut, là aussi, parfaitement dirigée et que la réaction des CRS, qui dura plus de cinq minutes, eut pour effet d'arrêter les tirs adverses et de disperser la foule. D'autres tirs de moindre importance furent signalés un peu partout jusqu'à 15 h 10.
Le colonel, qui était tout près du point chaud de la rue d'Isly, était arrivé très vite. Il nous raconta avec calme ce que nous savions en partie déjà…

NDLR : *Par souci d'objectivité j'ai mentionné et recopié cet article paru dans ''Historia Magazine n°361''. Le préfet CROS ne fait en aucun cas mention du nombre de victimes civils de cette triste journée. Cette froideur est consternante à l'égard d'innocentes victimes ! Son seul axe de défense : ''c'est l'OAS la seule coupable''. C'est tellement plus simple le dédouanant ainsi de toute responsabilité. Et pourtant ! N'y avait-il pas également la possibilité d'autres provocations : FLN, Barbouzes ? Monsieur le Haut Commissaire FOUCHET n'a-t-il pas dans ses mémoires écrit qu'il n'avait pas hésité à donner l'ordre d'ouvrir le feu :*

Christian Fouchet au sujet du général de Gaulle - 28 octobre 1969 – " ***J'en ai voulu au Général de m'avoir limogé au lendemain de mai 1968, poursuit Fouchet. C'était une faute politique. Il m'a reproché de ne pas avoir maintenu l'ordre" & " Vous n'avez pas osé faire tirer*** " J'aurais osé s'il l'avait fallu, lui-ai-je répondu.
" ***Souvenez-vous de l'Algérie, de la rue d'Isly*** " " ***Là, j'ai osé et je ne le regrette pas, parce qu'il fallait montrer que l'armée n'était pas complice de la population algéroise. »***

Cliquez SVP sur ces liens : http://babelouedstory.com/ecoutes/fouchet_txt/fouchet_txt.html
http://www.crc-internet.org/643-la-guerre-d-algerie-viii-la-province-martyre-1962.html

(NDLR suite…Quelquefois je me suis senti dans l'obligation de mentionner des observations « ndlr » à l'issue de certaines affirmations du Préfet. Il faut savoir également que des blessés civils ont été achevés à bout touchant d'un fusil de l'armée française.
Qui est le criminel ayant choisi le 4ème Régiment de Tirailleurs Algériens pour faire du maintien de l'ordre en ville ? Sans compter la peur diffuse des soldats peu aguerris à ce genre de situation dans un contexte si brûlant dont : **Amrati Mohamed (tireur au fusil-mitrailleur) - Khelifa ben Sbkhaoui - Youssef ben Aïssa - Ali ben Amar - Manis Moktar - Caïd Mohmed - Bendekin - Bellat Laïdi - Blikheri Messaoud - Khelifa Abderahmane - Ziane ben Amar - Guezalah Mohamed - Moujnibag Mohamed - Habibi Amar …**

D'autres théories fumeuses ont circulé mais sans aucune preuve. Les archives sont encore bien hermétiques…
Et si la vérité se situait au niveau de la volonté de briser la capacité de résistance d'une communauté rebelle par le pouvoir gaulliste impatient de liquider ce long conflit et assouvir ainsi d'autres ambitions…. C'est bien ce qui s'est passé tant le dégoût et le traumatisme ont été grands… »

A ce sujet Yves COURRIERE pourtant peu favorable à l'OAS, relate page 573 dans son livre *''Les feux du désespoir''* aux éditions Fayard :

« Ce lundi 26 mars 1962 aucun de ceux qui l'ont vécu à Alger ne l'oubliera jamais. Cette journée devait voir se produire l'inimaginable. Le massacre d'une population désarmée. Le comble de l'horreur, depuis chaque partie s'est justifiée, s'est servie des tragiques évènements pour soutenir sa politique. Aucun de ceux qui y on assisté – j'en fus – ne comprirent quoi que ce soit, dans l'instant, à l'atroce boucherie. Ils n'entendirent que les coups de feu, ne virent que le sang, les cris, les larmes. Ensuite chacun prit dans l'arsenal des justifications ce qui servait ses convictions, rejetant les arguments de l'adversaire ».

Bilan de la fouille de Bab-el-Oued

La Préfecture de Police communique :

Bilan des opérations qui se sont déroulées à Bab-el-Oued du 23 au 28 mars 1962.

Personnes conduites en centre de tri pour examen de situation, 3.309. Appartements visités, 7.148. Armes, 631. Armes de chasse, 579. Fusils de guerre, 34. Pistolets-mitrailleurs, 9. Grenades, 263. Postes émetteurs-récepteurs, 5. Plus de 1.00 kg. d'équipement radio. Explosifs : plusieurs dizaines de kilos. Equipement militaire, 2,5 tonnes.

Voici ce que Georges FLEURY écrit sur cette phase de la bataille : ***« Jamais sans doute les gendarmes et les C.R.S., manœuvrant sous la protection serrée de bataillons d'infanterie, de blindés et d'hélicoptères, n'ont mis autant de hargne à exécuter une mission. Ayant pour certains le sentiment de venger enfin les morts des barricade, ils saccagent des centaines d'appartements, dont ils ont parfois défoncé la porte sans attendre qu'on leur ouvre ».***

ALGER Plateau des Glières 26 mars 1962 (Auteure Simone GAUTIER. Son mari a été tué ce triste jour)

La tuerie dite de la rue d'Isly - Le grand silence
Un assassinat collectif sur ordre du sommet de d'Etat

C'est, ce jour-là, qu'une foule française a été mitraillée par ses propres soldats. Cela ne s'était plus produit depuis la Commune de Paris en 1870.

EN PAGES
5 - 6 - 7

Le Journal d'Alger

LA PLUS FORTE VENTE ET LA PLUS FORTE DIFFUSION D'ALGERIE

LE COUVRE-FEU RÉTABLI A MINUIT DANS LE GRAND-ALGER

TEXTE INTEGRAL DES ACCORDS

CESSEZ-LE-FEU : JOUR J + 2

REFERENDUM : 8 AVRIL

CONCLUS LE 18 MARS A EVIAN

De Gaulle demandera les pleins pouvoirs en même temps que l'approbation de sa politique

SEANCE ANIMEE A L'ASSEMBLEE

Le Président de la République dans son message au Parlement :

« UNE ETAPE DECISIVE... mais nul ne peut méconnaître les difficultés d'application qui en résultent aujourd'hui !... »

DEBRÉ : « Comment ne comprendrions-nous pas les sentiments des Français d'Algérie ? »

UNE PAGE EST TOURNÉE ... mais un nouveau chapitre commence

A LA SUITE D'UN ORDRE DE GRÈVE GÉNÉRALE

ALGER ET ORAN ONT ÉTÉ PARALYSÉS pendant 24 heures

PAS DE JOURNAUX DURANT DEUX JOURS

Le mouvement a atteint les communes environnant les deux villes

Le 23 mars, 4 jours après les soi-disant accords d'Evian, à la suite d'une agression contre les forces de l'ordre, celles-ci encerclent le quartier de Bâb el Oued, soupçonné d'abriter des activistes OAS, l'isolent totalement de l'extérieur, en font un ghetto, mitraillent les façades, les terrasses et les balcons des immeubles, fouillent sans ménagement les habitations, détruisent tout sur leur passage, voitures, vitrines, portes cochères ... violentent les habitants, s'attaquent à des civils sans défense ... raflent les hommes de 18 à 70 ans pour des camps d'internement. Tous les morts, y compris les enfants, sont à eux.

Le 26 mars, tout le petit peuple d'Alger, chef lieu d'un département français, d'une province française, l'Algérie, se rend vers Bâb el Oued en une longue manifestation pacifique. Des hommes, des femmes, des enfants, des vieux messieurs avec leurs décorations se

réunissent pour demander la levée de ce blocus inhumain. Là on est silencieux, là on chante la "Marseillaise" ou les "Africains". Là on séduit les militaires pour passer. Là on est passé. Là c'est le corps à corps avec les militaires.

Mais le piège, un traquenard, est déjà en place : une véritable nasse.

La foule arrive sur le Plateau des Glières et s'engouffre rue d'Isly, seule voie rendue possible pour se rendre à Bâb el Oued. Tout autour, toutes les artères sont verrouillées. La nasse fonctionne. Elle se referme.

14 heures 50, les tirailleurs du 4ème RTA ouvrent le feu sur ordre, mitraillent les civils sans discontinuer, en rechargeant leurs armes. La radio, présente sur les lieux, enregistrera les appels vains et désespérés du lieutenant et de civils hurlant "halte au feu".

Dans les rues alentours, cette fusillade devient un signal. Une véritable chasse aux Français d'Algérie commence. Les CRS et les gardes mobiles s'acharnent, tirent sur leurs compatriotes sans défense ..... Sur ordre ... par vengeance.

Nous ne connaissons pas tous les noms et le nombre de tous ceux assassinés au Plateau des Glières devant la Grande Poste et tout

autour, rue d'Isly, boulevard Pasteur, rue Chanzy, rue Lelluch, boulevard Baudin et plus loin, Place de l'Opéra et aussi aux Facultés, et plus loin encore au Champs de Manœuvres et dans le haut du boulevard du Télémly, et encore, une heure après la fusillade.

Les militaires, les gendarmes, « *les rouges* » les CRS occupent les carrefours, les toits, les terrasses, font des barrages. Partout toutes les armes sont approvisionnées et chargées, partout. Les tirailleurs avancent rafales après rafales, arrosent les gisants au P.M. et au F.M., chargeur après chargeur. Ils mitraillent les façades, les intérieurs des appartements aux volets clos, achèvent les mourants à l'intérieur des magasins, les poursuivent à l'intérieur des couloirs des immeubles. Et puis, ils tirent sur les médecins et les pompiers. Ils tirent sur les ambulances, déjà toutes prêtes, déjà là, à attendre les morts et les blessés. C'est une véritable chasse aux pieds noirs, une tuerie, un carnage, auquel se sont livrés les tirailleurs aux gestes obscènes, les gardes mobiles aux ricanements haineux et les CRS qui insultent et matraquent et balayent rue Charras, rue Richelieu, rue Clauzel : lisez les témoignages.

La foule était dense. C'était un cortège de jeunes gens et de jeunes filles, d'enfants et de vieux messieurs aux médailles d'anciens combattants. Ils avaient des drapeaux, ils chantaient la Marseillaise et les Africains et ils s'effondrent, gisants ensanglantés.

Et puis les ambulances et les Dodges des militaires ramassent les morts et les blessés et vont et viennent et déversent leurs cadavres à l'hôpital Mustapha, à la clinique Lavernhe, à la clinique Solal.

Le bilan est terrible : entre 55 et 80 morts (dont des enfants rendus aux parents sur ordre de se taire) et des centaines de blessés dont certains ne survivront pas et d'autres souffrent encore des séquelles de leurs blessures. Une chape de plomb, 56 années de plomb, couvre toujours cette tragédie. C'est toujours le grand silence, une rupture de la continuité de la vie et de la mort, le deuil impossible. Les cadavres seront entassés, dénudés, à la morgue de Mustapha puis enterrés à la hâte, sans sacrements, clandestinement, en faisant courir les familles dans les cimetières dispersés de la ville. Il y aura ceux qui n'avaient pas « d'identité » sur eux et qui seront enterrés de nuit, par convoi militaire, pendant le couvre-feu, au cimetière El Halia.

Une enquête judiciaire est tardivement ordonnée. L'enquête sera bâclée en quelques jours. Le compte-rendu de l'enquête réalisée par le Commissaire de police Pierre Pottier ne sera jamais rendu public. L'autorité militaire se refusera à toute audition du service d'ordre ainsi qu'à la communication du dispositif d'implantation des unités engagées. La commission rogatoire sera retournée au magistrat instructeur sans exécution.

En 1966, le juge d'instruction Charbonnier ne peut consulter les pages du journal de marche du 4ème R.T. détachées et transmises au Procureur général JONQUERES qui instruisait ce dossier pour l'Armée.

En 1966 un jugement de non-lieu sera prononcé.

En 2008 une nouvelle loi verrouille les archives de la guerre d'Algérie.

Les années de plomb continuent…

Rendons leur hommage afin qu'ils ne sombrent jamais dans l'oubli que « leur mémoire ne soit pas au service de ceux qui font l'histoire mais au service de ceux qui la subisse (Albert Camus) »

Sites : www.alger26mars1962.fr

http://www.alger26mars1962.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=42&Itemid=135

Fusillade du 26 mars 1962, rue d'Isly à Alger (Source Nicole FERRANDIS. Sa sœur a été tuée ce triste jour)

Les caméras de la télévision en 2002 se sont enfin penchées sur la fusillade de la rue d'Isly à Alger qui fit une centaine de morts et plus de 200 blessés.
Un drame comparable s'est déroulé en Irlande en 1972 connu sous le nom de Bloody Sunday.
La seule différence est que personne ne parle du lundi sanglant du 26 mars 1962, de ce massacre, commis à Alger, département alors français.

Cliquez SVP sur ce lien : http://www.dailymotion.com/video/x5c27e_fusillade-du-26-mars-1962-rue-d-isl_news

MONUMENT aux MORTS

LISTE DES CIVILS TUES par des balles françaises : 58

Les lieux après la fusillade

ALDIGUER M (42 ans) - BAYARD Georges (58 ans) - BERNARD Henri (76 ans) - BERTHON (Veuve HUGUES) Pauline (66 ans) - BLUMHOLFER Albert (62 ans) - CABAILLOT Octave (55 ans) - CAZAYOUS Jacqueline (20 ans) - CHOUIDER Tayeb (58 ans) - CIAVALDINI Charlie (22 ans) - COURAUD Jacques - DUPUY Lucien (62 ans)- ELME Jeanne (58 ans) - FABRE Marcel (53 ans) - FAGUE André (28 ans) - FERMI Louis (53 ans) – FERRANDIS Françoise (23 ans) - FRASQUET née SEGUI Jacqueline (23 ans) - FREDJ Samuel (41 ans) - GALIERO Jean Raphaël (35 ans) - GARCIA Serge (15 ans) - GAUTIER Philippe (28 ans) - GERBY Fernand (43 ans) - GHIRARDI GIAUSSERAN Jaky (26 ans) - GRES Ghislaine (10 ans) - LAMENDOUR Gilbert (31 ans) - LANGENDOUR Gilbert - LIGNON René (42 ans) - LORETTI Emile (63 ans) - LUISI Joseph (65 ans) - LURATI Henri (51 ans) - MAILLE Gilbert (55 ans) - MASSONNAT Jean Paul (38 ans) - MAURY Marc (30 ans) - MAZARD Guy (29 ans) - MESQUIDA née GAUTRIEAU Anne (41 ans) - MOATI Georges (23 ans) - MOMPO Roger (48 ans) PASQUET née SEGUI Jacqueline (22 ans) - PISELLA François (55 ans) - PUIG Claude (31 ans) - PUIG Marcel (52 ans)- PUIGCERVER Domingo (64 ans) - RAZES Alain (32 ans) - RICHARD René (47 ans) - ROCH Henri (26 ans) - SANCHIS Gaspard (64 ans) - SANTACREU Joaquin (48 ans) - SELLES Georges (19 ans) - SERRANO Adolphe (42 ans) - TORRES Michèle (20 ans) - VAN DER BROECK Georges (55 ans) - VENGUT Juan (64 ans) ZELPHATI Elie (40 ans) - INCONNUS « X » 5 non identifiés

Incertains : **8**

FARAN Jean - INNOCENTI Jacques - KARSENTY Simon - LADJADJ Abdallah - MONDA Raymond - MORETTI Jacques - PUIG Paul - RONDA Raymond -

Les responsables

ALGER - 26 Mars 1962

Le général Goubard, commandant du 4ème Régiment de Tirailleurs, a donné les noms et les états de service de ceux qui ont couché 282 innocents sur les pavés de la rue d'Isly (pour mémoire : 82 morts et 200 blessés). Les voici, en commençant par le tireur au fusil-mitrailleur :

AMRATI Mohamed appartenant aux forces bellounistes
KHELIFA ben Sbkhaoui du M.N.A. (rallié avec arme)
YOUSSEF ben Aïssa du M.N.A. (rallié avec arme)
ALI ben Amar du M.N.A. (rallié avec arme)
MANIS Moktar du F.L.N. (continue à collaborer avec le F.L.N.)
CAID Mohamed du M.N.A. (bellouniste engagé volontaire)
BENDEKIN du M.N.A. (bellouniste rallié volontaire)
BELLAT Laïdi du F.L.N. (capturé en opération puis engagé)
BLIKHERI Messaoud du M.N.A. (capturé en opération puis engagé)
KHELIFA Abderahmane du M.N.A. (capturé en opération puis engagé)
ZIANE ben Amar du M.N.A. (rallié avec arme)
GUEZALAH Mohamed du M.N.A. (rallié avec arme)
MOUJNIBAG Mohamed du F.L.N. (rallié avec arme)
HABIBI Amar du F.L.N. (prisonnier au cours d'un accrochage)

A les écouter, encore de nos jours, la responsabilité de cette tragédie incomberait à la seule OAS.
Qu'il nous soit permis de douter de cela et aussi d'invoquer d'autres possibilités dont celle de briser la résistance des pieds-noirs.

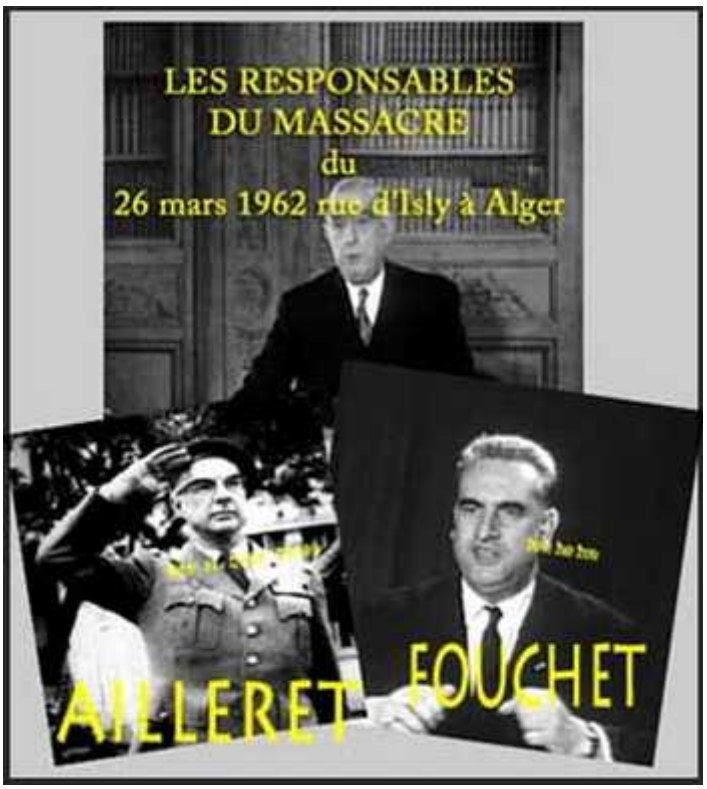

Les donneurs d'ordre du massacre

Christian FOUCHET, Haut Commissaire de France en Algérie.
Né **le 17 novembre 1911 à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) et mort le 11 août 1974 à Genève. C'est un diplomate et homme politique français.**
Il est le père de la romancière Lorraine Fouchet.

Biographie :

Fils d'un officier de cavalerie, Christian Fouchet poursuit ses études à la faculté de droit de Paris. Diplômé d'études supérieures d'économie politique, licencié en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, il est mobilisé en septembre 1939. Le 17 juin 1940, alors qu'il termine son stage d'élève observateur à la base aérienne de Mérignac, il se cache dans un avion anglais et rejoint la Grande-Bretagne afin d'y continuer le combat. A son arrivée à Londres, il se met aussitôt sous les ordres du général de Gaulle. Envoyé au Tchad comme correspondant de guerre auprès du général Leclerc, il participe aux campagnes du Fezzan et de Libye, au moment de Bir-Hakeim. Ses comptes rendus d'opérations militaires, écrits en première ligne, sont souvent les premiers documents français sur les combats en cours.

En 1943 il rencontre Antoine de Saint-Exupéry à Alger, les deux hommes deviennent amis.

Nommé, en août 1944, secrétaire de l'ambassade de France à Moscou, puis délégué auprès du gouvernement provisoire polonais à Lublin, Christian Fouchet organise, pendant l'hiver 1944-1945, les secours aux prisonniers français libérés par l'armée soviétique. En janvier 1945, il est le premier occidental à pénétrer dans Varsovie. Le 8 août 1945, il est chargé du consulat général de France à Calcutta et délégué du gouvernement français aux Indes. A ce titre, il a la responsabilité des négociations avec le gouvernement de Delhi pour assurer le libre passage du ravitaillement du corps expéditionnaire français en Indochine. Il prépare, avec Nehru, l'ouverture de relations diplomatiques entre la France et l'Inde indépendante.

De retour en France au printemps 1947, Christian Fouchet se met à la disposition du général de Gaulle qui vient de fonder le RPF Secrétaire administratif du mouvement, puis délégué général pour la région parisienne, il est chargé, jusqu'en 1951, de

l'organisation des manifestations du RPF Aux élections législatives du 17 juin 1951, il est tête de liste du RPF dans la troisième circonscription de la Seine (3e, 4e, 10e, 11e, 12e, 19e et 20e arrondissements de Paris) et obtient 113 494 voix sur 417 527 suffrages exprimés. Sa liste, qui réunit 27 % des suffrages, emporte trois des onze sièges à pourvoir.

Il fait partie de la Commission des affaires étrangères (1951-1953), de la Commission du suffrage universel (1951-1953), de la Commission de l'intérieur et de la Commission des finances (1954). Il est également nommé, le 5 mars 1954, membre de la Commission de coordination pour l'étude des questions relatives à la CECA En juin 1953, Christian Fouchet est élu vice-président du groupe RPF Il intervient fréquemment à la tribune sur les problèmes d'Indochine et d'Afrique du Nord et accompagne le général de Gaulle dans son voyage en Tunisie en 1953.

Le 19 juin 1954, Pierre Mendès France fait appel à lui pour le portefeuille des Affaires tunisiennes et marocaines. Après deux années de terrorisme, le nouveau président du Conseil, accompagné de son ministre et du maréchal Juin, se rend à Carthage, le 31 juillet, pour y proclamer l'autonomie interne de la Tunisie. A son retour, Christian Fouchet doit faire face aux réticences de ses amis politiques et justifier de sa propre évolution intellectuelle face au problème tunisien (27 août). C'est à lui que revient, pendant les six mois suivants, la tâche de négocier les accords concernant la promesse faite à Carthage, au cours de pourparlers interminables et rompus à plusieurs reprises. Le 10 décembre, il intervient lors de la séance d'interpellations consacrées à la situation en Afrique du Nord, aux côtés de François Mitterrand, son collègue de l'Intérieur. Le gouvernement ayant été renversé le 4 février 1955, Christian Fouchet donne sa démission de ministre le lendemain et cesse d'expédier les affaires courantes le 23 février.

Durant la législature, il vote pour les lois Marie et Barangé en faveur de l'enseignement privé (21 septembre 1951), se prononce contre la ratification du traité instituant la CECA (13 décembre). Il s'abstient volontairement lors du vote d'investiture d'Antoine Pinay (6 mars 1952) et vote pour celle de Joseph Laniel (26 juin 1953), mais lui refuse la confiance après Diên-Biên-Phû (13 mai et 12 juin 1954). Ministre du cabinet Mendès France, il approuve les Accords de Genève qui mettent fin aux hostilités en Indochine (23 juillet) et ne prend pas part au vote sur la Communauté européenne de défense (30 août). Il s'abstient également lors du vote de confiance à Edgar Faure (23 février 1955) et lui refuse la confiance sur le mode de scrutin et la date des élections (29 novembre).

Lors des élections anticipées du 2 janvier 1956, la liste des Républicains sociaux conduite par Christian Fouchet ne réunit plus que 2,6 % des suffrages. Lui-même obtient 13 943 voix sur 496 495 suffrages exprimés qui ne lui permettent pas d'être réélu. Il réintègre alors l'administration centrale des Affaires étrangères, comme ministre plénipotentiaire.

Du 19 mars 1962 au 3 juillet 1962, il est haut-commissaire en Algérie.

Du 11 septembre 1962 au 28 novembre 1962 il est ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Information.

Comme ministre de l'Éducation nationale du 28 novembre 1962 au 1er avril 1967, il instaure notamment la carte scolaire et réalise, dans l'enseignement supérieur, un important train de réformes qui contribuent à moderniser les programmes des études scientifiques et à créer de nouvelles formations : maîtrises d'informatique et d'électronique, IUT. Il détient le record de longévité à ce poste de la Ve République.

Il devient ministre de l'Intérieur du 6 avril 1967 au 31 mai 1968 dans les gouvernements de Georges Pompidou, ce qui englobe les évènements de Mai 68.
Ministre du général de Gaulle, Christian Fouchet est élu député de la Meurthe-et-Moselle, dans la 1ère circonscription (Nancy) aux élections de mars 1967, puis dans la 4ème circonscription (Lunéville) lors des renouvellements de 1968 et de 1973.

-Vitalis CROS

Vitalis CROS est né le 13 octobre 1913 à Villeneuve-Minervois et mort le 6 avril 1999 à La Redorte. C'est un résistant durant la Seconde Guerre mondiale. Nommé sous-préfet à la libération, il participe à des cabinets ministériels et devient ultérieurement préfet mais aussi écrivain. Dernier préfet de police d'Alger, engagé dans une lutte contre l'OAS, il est aussi, juste après l'indépendance de ce pays, un des hommes qui s'efforcent de reconstruire les relations franco-algériennes.

Vitalis CROS est le fils unique de Vercingétorix Cros, limonadier, et de Juliette Durand. Il est prénommé plus précisément Vitalis Jules. Vitalis est un ancien prénom italien ou gallo-romain, s'inscrivant dans une tradition familiale, c'est le prénom donné à l'aîné dans cette famille agnostique, et Jules est « de l'humour occitan, la rencontre du romain Jules César et de Vercingétorix » ...

Vercingétorix Cros fut gravement blessé pendant la guerre de 1914, et très handicapé à son retour à Villeneuve-Minervois où la famille tenait un petit commerce. Juliette Durand reconvertit le commerce familial, d'abord en un kiosque à journaux à Carcassonne, qui se transforma rapidement en une librairie et marchand de journaux. Librairie qui était aussi un lieu de discussion. Enfin, un magasin de gros est créé, pour la diffusion de la Presse Parisienne dans la région de Carcassonne.

Après une formation classique et mathématique aux lycées de Carcassonne et de Montpellier, Vitalis Cros étudie le droit à Toulouse et obtient les diplômes d'études supérieures d'économie politique et de droit public avant de s'inscrire au barreau de Toulouse en 1936.

Mobilisé en 1939, la débâcle le ramène dans l'Aude. En 1940 Vitalis Cros note dans son journal personnel cité par Lucien Maury : « 1940: C'est la débandade - Rentré à Carcassonne, je ne trouve que des gens soulagés... avec deux millions de prisonniers ... Je sens la pourriture nous envahir. Il faudrait adorer ce que nous avons brûlé. Et on commence à nous parler de révolution nationale ! Dans un pays occupé par l'ennemi ! De qui se moque-t-on ? » - Lucien Maury, *La Résistance audoise.*

Le magasin familial devient un point de ralliement pour les premiers résistants audois. La qualité de secrétaire adjoint du syndicat des dépositaires de presse, et le permis de circuler attaché à la fonction permettent à Vitalis Cros de nouer des contacts à l'extérieur du département. Pendant cette période, Vitalis Cros effectue, outre la distribution de la presse clandestine, les transports clandestins dont la résistance avait besoin. Clermont-Ferrand, Toulouse, Montpellier, etc., il est agent de liaison entre les maquis. Puis il devient membre de l'état major des mouvements unis de la résistance (M.U.R.) dès sa création en janvier 1943.

En juillet 1944, alors que le département n'est pas encore libéré, le Gouvernement provisoire de la République française lui demande de prendre en charge la sous-préfecture de Narbonne. Il prend ses fonctions le 22 août et elles lui sont confirmées le 6 octobre 1946. Il le reste jusqu'au 15 mars 1954.

À cette date, il devient Secrétaire général du CATI (actuellement Secrétariat général pour l'administration de la police) de la Préfecture de la Haute Garonne, à Toulouse, jusqu'au début de l'année 1957.

Durant les cinq premiers mois de 1957, une nouvelle mission lui est confiée qui le conduit à Paris. Il a été en effet appelé comme chef de cabinet de Georges Guille, homme politique originaire de l'Aude et ancien résistant comme lui, secrétaire d'état à la Présidence du Conseil, chargé de la Recherche scientifique et de l'Énergie atomique, dans le gouvernement de Guy Mollet Président du Conseil et membre de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO).

Il est nommé préfet le 3 juillet 1957 mais reste en fonction à Paris, cette fois comme chef de cabinet d'Arthur Conte au Secrétariat d'état à l'Industrie et au Commerce, Bourgès-Maunoury étant Président du Conseil.

Le 11 mars 1958, c'est le retour au pays natal, il est nommé préfet de l'Aude. A son arrivée au pouvoir, le général de Gaulle le conforte dans cette fonction, ce qui fait de lui, de fait, un des premiers préfets nommés en France sous la Ve République.

Le 11 février 1959, une nouvelle affectation le conduit dans une région plus septentrionale, puisqu'il devient préfet des Ardennes. Un préfet parfois peu respectueux du protocole mais efficace, agissant pour le développement de ce département, dans cette période dite des Trente Glorieuses. Il milite en particulier pour faciliter la circulation fluviale de fret sur la Meuse.

En mai 1960, dans le prolongement du traité Euratom, le département dont il a la charge est retenu pour l'installation d'une nouvelle centrale nucléaire avec réacteur à eau pressurisée. Une société est constituée entre EDF et une compagnie d'électricité belge, la société d'énergie nucléaire des Ardennes (SENA) pour mener à bien cette implantation à Chooz, dans une boucle de la vallée de la Meuse.

Le 19 septembre 1961, Vitalis Cros publie un arrêté constituant un syndicat intercommunal entre 13 communes associant Charleville, Mézières, Mohon, Aiglemont, Etion, La Francheville, Montcy-Notre-dame, Moncy-Saint-Pierre, Prix, Saint-Laurent, Le Theux, Villers-Semeuse et Warcq. Ce syndicat intercommunal doit étudier et réaliser des zones industrielles et d'habitation, des études d'urbanisme et des travaux d'équipement urbain. C'est l'amorce de la fusion de Charleville, Mézières, Mohon, Montcy-Saint-Pierre, Etion et Le Theux, qui se concrétisera avec son successeur.

En 1961 également, Vitalis Cros est chargé de préparer un voyage du président de la république dans les Ardennes. Mais ce voyage ne se fera qu'après son départ. La légende veut qu'il ait à cette occasion manifesté au ministère de l'intérieur son incompréhension sur l'ambiguïté de la politique algérienne du général de Gaulle. Pour lui, l'indépendance de l'Algérie est dictée par le bon sens. La question algérienne semble pourtant bien loin des terres ardennaises. Certes, la question algérienne déchirent les socialistes ardennais, dont une partie significative menée en particulier par Andrée Vienot et Guy Desson, s'oppose à la SFIO sur ce sujet et rallie le PSU. Et quelques activistes pro-OAS se manifestent tant bien que mal : une grenade explose dans une poubelle de Charleville, une charge d'explosifs est trouvée sous la fenêtre d'un inspecteur de police à Montcy-Saint-Pierre, des menaces de mort sont envoyées à quelques personnalités locales. Sans grands échos dans la population, plus inquiète pour ses jeunes incorporés dans le contingent militaire présent sur place.

Algérie

En novembre 1961, Roger Frey, ministre de l'intérieur, le nomme préfet de police à Alger, dans une période très tendue. De fin 1961 à juillet 1962, il doit gérer la transaction de l'Algérie vers l'indépendance avec le commandant Azzedine, assurer le maintien de l'ordre avant et après le référendum sur l'indépendance et contenir à la fois le FLN et l'OAS qui multiplient les attentats.

Le 19 mars, un cessez-le-feu est proclamé entre l'Armée Française et le FLN. Le second article de ce cessez-le-feu indique :

« Les deux parties s'engagent à interdire tout recours aux actes de violence collective et individuelle. Toute action clandestine et contraire à l'ordre public devra prendre fin. »

Les événement dramatiques se succèdent pourtant, avec notamment à partir du 23 mars 1962 la Bataille de Bab El-Oued, et concomitamment, le 26 mars, la fusillade de la rue d'Isly, à la suite d'une manifestation pourtant interdite par le préfet et les autorités militaires.

A la suite du cessez-le-feu, le FLN devient un parti officiel. Passant outre ce qu'il qualifie de « *mythomanie environnante* », Vitalis CROS accepte de rentrer en contact de façon régulière avec les interlocuteurs désignés par le mouvement algérien. Des contrôles, perquisitions, arrestations et saisies d'armes se multiplient dans les milieux européens hostiles à l'indépendance, perturbant de plus en plus l'action de l'OAS.

Après la colère, commence la phase de résignation, avec une vague massive d'exode des Pieds-Noirs à partir d'avril 1962. Une bonne partie de la population d'Algérie d'origine européenne se détache des extrémistes de l'OAS.

L'Algérie devient indépendante le 3 juillet 1962.

De juillet 1962 à septembre 1964, il continue sous une autre forme son action à Alger, à l'Ambassade de France, comme ministre Conseiller chargé de la coopération. Il s'efforce de reconstruire les relations franco-algériennes, avec l'aide d'une petite communauté de Français. Il se lie d'amitié avec l'écrivain Jean Sénac et le peintre Jean de Maisonseul, qui participent également aux premiers pas du nouvel État dans le domaine culturel. En automne 1963, il reçoit Jules Roy, revenu sur place observer la naissance de la nouvelle Algérie.

Retour en métropole

Il a une dernière affectation dans la préfectorale, sur un poste à priori plus paisible comme préfet du Loir-et-Cher du 19 septembre 1964 au 9 octobre 1969. Il doit donc y gérer les événements de mai 68, mais ce mouvement n'est pas aussi dramatique que la décolonisation de l'Algérie.

De 1969 à 1979, il devient haut fonctionnaire de défense au Ministère de l'Intérieur, à Paris. En 1979 il est conseiller technique au comité de recherches pour la sécurité des systèmes d'informations automatisés, puis au Cnil (Commission nationale de l'informatique et libertés). Il divorce cette même année 1979, et se remarie en 1982 avec Hermine Chastanet, artiste peintre dont les toiles ornent son bureau à côté d'une photo dédicacée de Charles de Gaulle.

En parallèle, il revient dans sa commune natale, Villeneuve-Minervois, dont il devient maire pendant une douzaine d'années, de 1971 à 1983. En mars 1973, il se présente aux élections législatives dans la première circonscription de l'Aude, pour succéder à son ancien mentor, Georges Guille. Candidat pompidolien bien que se définissant comme un « socialiste libéral » ... Cette candidature échoue face au candidat socialiste, Antoine Gayraud.

En 1984, âgé de 71 ans, il quitte la vie active et décède en 1999.

-Le Général Charles AILLERET :

Charles AILLERET est né le 26 mars 1907 à Gassicourt (Seine et oise) et mort accidentellement à La Réunion le 9 mars 1968. C'est un général de l'armée française, déporté pendant la Seconde Guerre mondiale, chef d'État-Major des armées de 1962 à 1968 et par ailleurs connu pour s'être opposé au putsch des généraux en Algérie en avril 1961 alors qu'il commandait la zone du Nord-Est constantinois.

Biographie :

Il entre à l'École polytechnique en 1926 et sort dans l'artillerie en 1928. En 1942, il rejoint l'O.R.A. (Organisation de résistance de l'armée) dont il devient le commandant pour la zone Nord. En juin 1944, il est arrêté et déporté à Buchenwald d'où il revient en 1945.

Promu colonel en 1947, il commande la 43e demi-brigade de parachutistes. En 1951, il prend le commandement des armes spéciales de l'Armée de terre. Il fait partie, comme adjoint du général Buchalet puis responsable des applications militaires au CEA, du cercle fermé qui mènera la recherche pour concevoir une arme nucléaire : il est, en 1958, commandant interarmées des armes spéciales et dirige les opérations conduisant, le 13 février 1960, à l'explosion de la première bombe A française à Reggane, au Sahara.

Affecté à Bône, le 5 juin 1960, pour prendre ses consignes auprès de son prédécesseur le Général DULAC. Le 15 juin, la zone Est-Constantinois est scindée en deux et Charles AILLERET commande la zone réduite. Lors du putsch des généraux d'Alger, le 21 avril 1961, un long silence a été constaté par la population bônoise quant à son positionnement. Pressé par celle-ci, le 25 avril, à la demande du maire de Bône, Monsieur Grauby, il signe alors un communiqué indiquant que son sentiment le plus profond est de voir l'Algérie demeurer Française…
En juin 1961, il prend les fonctions de commandant supérieur interarmées en Algérie.

En 1962, promu général d'armée. C'est lui qui publie l'ordre du jour no 11 du 19 mars 1962 annonçant le cessez-le-feu en Algérie. Il s'oppose à l'OAS, en mars 1962, lors de la bataille de Bad-el-Oued et la fusillade de la rue d'Isly, puis il participe, avec Christian Fouchet, haut-commissaire en Algérie, à l'autorité de transition au moment de l'indépendance.

Il est nommé chef d'Etat-Major des Armées, le 16 juillet 1962.

Il organise le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN en 1966 et met en place la stratégie établie par le général de Gaulle d'une défense nucléaire française « tous azimuts ».

Le 9 mars 1968, après une tournée d'inspection dans l'océan Indien, il trouve la mort, avec sa femme et sa fille ainsi que douze autres personnes, dans un accident d'avion. En l'absence de visibilité, le DC-6 du GLAM — qui devait le ramener en France via Djibouti — prend une mauvaise direction peu après son décollage de Saint-Denis de la Réunion et s'écrase contre une colline.

Ses obsèques se déroulent le 15 mars aux Invalides en présence du général de Gaulle et sont retransmises à la télévision. Charles Ailleret et sa famille sont enterrés à Ver-sur-Mer en Normandie.

SYNTHESE **réalisée grâce aux auteurs précités et aux sites ci-dessous :**

http://tenes.info/nostalgie/MARS1962
http://www.piedsnoirs-aujourdhui.com/castano0005.html
http://exode1962.fr/exode1962/periodes/blocus-bab.html
www.alger26mars1962.fr/index.php?option...id...blocus-de-bab...oued...
http://l.auberge.espagnole.free.fr/afn0024.htm
https://www.laboutiqueafricavivre.com/livres/9121-une-tenebreuse-affaire-la-fusillade-du-26-mars-1962-a-alger-de-jean-monneret-9782296081840.html

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO